



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Impôt sur les revenus de 2019
Avis d'impôt établi en 2020**

Vos références

Numéro fiscal (C) : 30 34 742 248 118

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :
CHEZ PAPA ABDOULAYE
53 RUE PIERRE ET MARIE CURIE
78440 GARGENVILLE

Numéro FIP : 780 39 48 5354369789 4

Référence de l'avis : 20 78 A782177 89

Numéro de rôle : 026

Date d'établissement : 11/09/2020

Date de mise en recouvrement : 30/09/2020

MME BA ADJA ROKHAYA
CHEZ PAPA ABDOULAYE
53 RUE PIERRE ET MARIE CURIE
78440 GARGENVILLE

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2019.

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP MANTES-LA-JOLIE
SAID MANTOIS OCCIDENTAL
1 PLACE JEAN MOULIN
78201 MANTES LA JOLIE CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence :

4 035

Nombre de parts :

1,00

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Le prélèvement à la source a débuté le 1^{er} janvier 2019.

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service «Gérer mon prélèvement à la source» accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2020

N° fiscal : 30 34 742 248 118

Impôt sur les revenus de 2019

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : BA

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
--------------------	-----------------	---------------------------------	----------------	--------------------------------------

C

RÉSIDENTE EXCLUSIVE		RÉSIDENTE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	

1,00

Détail des revenus

	Déclar. 1	Total
Salaires.....	4483	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 448	
Salaires, pensions, rentes nets.....	4035	4035

Revenu brut global..... 4035

Revenu imposable..... 4035

Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴ 0

Montant net de votre imposition..... 0

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net..... 0

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2019 dû ⁵³: 0

Au vu des éléments que vous avez déclarés,
vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵..... 4035

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des
cotisations versées en 2020, pour la
déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de :

Plafond total de 2018..... Déclar. 1
15562

Plafond non utilisé pour les revenus de 2017..... 3862

Plafond non utilisé pour les revenus de 2018..... + 3923

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019..... + 3973

Plafond calculé sur les revenus de 2019..... + 4052

Plafond pour les cotisations versées en 2020..... = 15810

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

Avis d'impôt établi en 2020

N° fiscal : 30 34 742 248 118

Impôt sur les revenus de 2019

Feuillet n° : 2 / 2

>>> Suite de votre avis

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2020

Taux personnalisé qui sera utilisé par votre
organisme collecteur (employeur,
caisse de retraite ...) pour le
prélèvement à la source sur votre
revenu net imposable

Taux pour le foyer

0,00%